

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Les engrais peuvent circuler librement entre les deux pays, mais certainement pas les produits chimiques agricoles car ceux-ci entrent au Canada en franchise mais ils sont assujettis à un droit de 12 p. 100 lorsqu'ils entrent aux États-Unis. Le député parle en fait de la possibilité qu'ont les agriculteurs d'importer eux-mêmes des produits chimiques sans avoir à les acheter aux États-Unis et qui leur coûteraient peut-être plus cher au Canada. De sorte qu'ils les importent en franchise. Nous avons dit avant de prendre une décision que nous allions rencontrer les associations agricoles concernées qui nous ont fait des instances à ce propos. Il est à espérer que nous arriverons à nous entendre sur tous les points mais je dirai que beaucoup d'agriculteurs du Canada et en particulier de la circonscription du député me demandent d'imposer des droits de douane sur toutes sortes de produits qui entrent au pays. S'ils veulent que les produits chimiques soient importés en franchise ils feraient bien de s'assurer que d'autres produits auxquels ils font concurrence au Canada ne sont pas eux aussi importés en franchise.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LES MESURES DE SÉCURITÉ À L'ÉGARD DES DÉTENUS EN CONGÉ TEMPORAIRE À NOËL

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'intention du solliciteur général, ou en son absence, à l'intention du ministre suppléant. Étant donné que les résidents de la Vallée du Fraser ont exprimé leur inquiétude en apprenant que plus de 50 détenus seraient élargis temporairement pour la période des fêtes alors que beaucoup d'entre eux ont été condamnés pour viol et certains pour meurtre, je me demande si le ministre peut assurer les gens de la vallée du Fraser que des précautions particulières sont prises pour garantir leur protection?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le programme d'absences temporaires auquel le député fait allusion est le même qui était en application l'année dernière et qui a donné des résultats extrêmement encourageants alors que presque tous les détenus en permission sont retournés d'eux-mêmes à la prison à la fin de leur congé temporaire. Nous prenons les mêmes précautions cette année que celles que nous avons prises l'année dernière.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

DEMANDE D'ASSURANCE CONTRE LA RÉPÉTITION D'ACTIVITÉS TERRORISTES À TORONTO DE LA PART DE JAPONAIS

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'intention du solliciteur général. Un Japonais soupçonné de se livrer à des activités terroristes, M. Toshio Ohmura, a été expulsé du Canada. Par ailleurs, le consulat du Japon à Toronto a l'intention de prendre toutes les mesures de protection qui relèvent de sa compétence à la suite de rumeurs voulant que d'autres ressortissants japonais s'adonneraient à des activités terroristes dans

[M. Murta.]

cette ville. Par conséquent, le ministre peut-il assurer à la Chambre que la Gendarmerie royale veillera à réprimer complètement toute activité terroriste à Toronto? Dans la négative, peut-il prendre toutes les dispositions nécessaires, avec l'aide du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, pour que les personnes soupçonnées soient expulsées du Canada?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Comme le député le sait, la Gendarmerie royale s'est montrée très prompte et très efficace dans cette affaire; elle a fait le nécessaire pour que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration ordonne l'expulsion du Japonais soupçonné de terrorisme, lequel est un membre connu de l'armée rouge. Les services de sécurité de la Gendarmerie royale suivent l'affaire de très près et toutes les précautions nécessaires ont été prises avec l'aide du consulat du Japon à Toronto.

* * *

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LA HAUSSE DES TRAITEMENTS—L'ÉVALUATION GOUVERNEMENTALE DE CET EXEMPLE DE MODÉRATION

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et découle des chiffres que le ministre a donnés hier en réponse à une question inscrite au *Feuilleton* au sujet des traitements perçus par les membres de la Commission de lutte contre l'inflation. Le ministre a-t-il examiné les faits révélés par ces chiffres selon lesquels, alors que le nombre d'employés de la Commission a diminué de 50 entre juillet et septembre derniers, les traitements de la CLI ont pratiquement doublé au cours de ces deux mois, passant de \$700,000 à \$1,300,000 et le ministre est-il convaincu que la Commission de lutte contre l'inflation donne au secteur privé l'exemple des restrictions?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je serai heureux de discuter de cette question avec le président, la question du député servant d'introduction.

* * *

● (1510)

LA DÉFENSE NATIONALE

LE SYSTÈME AÉROPORTÉ D'ALERTE ET DE CONTRÔLE—LA PARTICIPATION DU CANADA

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser, à l'intention du ministre de la Défense nationale, une question concernant l'entretien qu'il a eu la semaine dernière avec le secrétaire sortant à la Défense des États-Unis. Des propos du ministre, il ressort, je crois, que la participation du Canada au système aéroporté d'alerte et de contrôle était fermement acquise en Europe d'abord, mais je n'ai pas compris ce qu'il a dit au sujet de la participation canadienne en Amérique du Nord. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le Canada a adhéré aux deux systèmes, quel en est le coût prévu et, au cas où nous ne participerions pas en Amérique du Nord à ce système que l'armée de l'air américaine est en train de mettre sur pied si celle-ci sera autorisée à circuler dans l'espace aérien du Canada?